

Note de lecture de l'ouvrage de
Danielle JUTEAU
L'ethnicité et ses frontières

Ethnicité et construction des identités dans une société-monde

« Comment peut-on être persan ? » interrogeait MONTESQUIEU, il y a aujourd'hui près de trois siècles, raillant la résistance de la plupart des hommes à tout ce qui transcende l'ordinaire.

Dans nos sociétés contemporaines, la question se pose toujours de savoir comment un homme ou une femme peuvent-ils se sentir bretons, franco-ontariens, catalans ou bien encore haïtiens alors que cela fait trente ou quarante années que ces personnes se tiennent hors des limites géographiques de leur pays ou région d'origine ? Comment expliquer cette persistance d'un lien que l'on qualifiera « d'ethnique ».

Plus près de nous, il y a plus de quatre-vingt ans, M. WEBER exprimait son embarras face au concept de groupe ethnique, « qui se dérobe à toute tentative de définition » et se révèle pour la sociologie « un concept aussi frustrant et chargé d'émotivité que celui de nation »¹.

Pour Danielle JUTEAU, titulaire de la Chaire en relations ethniques de l'Université de Montréal, c'est un fait (social), l'ethnicité existe. Mais, en même temps, elle demeure à jamais insaisissable. Alors comment reconnaître la diversité des rapports ethniques, fondés sur l'immigration, la colonisation, l'annexion ou l'esclavagisme, et fonder un concept à visée universelle ? Comment même expliquer ce succès croissant d'un concept « fourre-tout », pour M. WEBER, et qui nous échappe chaque fois qu'on croit l'avoir cerné ?²

Car il ne suffit pas de reconnaître la prégnance des identités ethniques et leur force mobilisatrice, il convient d'en chercher l'explication et c'est précisément l'objet recherché par l'ouvrage de D. JUTEAU, L'ethnicité et ses frontières. L'auteur présente un recueil d'articles déjà publiés qui, mis ensemble, éclairent de manière majeure, les questions des relations interethniques et de la rencontre des cultures en organisation.

En début d'ouvrage, D. JUTEAU illustre comment d'autres institutions que la famille interviennent aujourd'hui pour socialiser l'individu et comment le champ des possibles, d'un point de vue ethnique, s'est considérablement élargi depuis la naissance de la discipline sociologique. L'univers de l'entreprise, notamment, est pour l'auteur devenu un lieu de cristallisation majeur des identifications ethniques de nos sociétés modernes qui vient relativiser le poids des rapports de classe.

Le terrain mobilisé par D. JUTEAU concerne principalement les flux migratoires qui sont ceux de la « gare du Canada », ce pays qui vise l'édification d'une politique d'interculturalisme (de « multiculturalisme universel » pour l'auteur) et qui repose sur deux langues officielles sans qu'aucune ne soit plus « officielle » que l'autre. Un pays où la citoyenneté était « tricotée serré » et qui se voit obligé aujourd'hui de « desserrer les mailles pour accueillir de nouvelles ethnicités dans ce qu'on pourrait appeler le tissu national »³.

L'étude de la communauté canadienne-française de l'Ontario, ses différents changements d'identité (des Franco-ontariens aux Ontariens), permet à l'auteur de démontrer que les rapports ethniques constituent un des grands modes de hiérarchisation sociale. La mosaïque canadienne, entre canadiens français et canadiens anglais, illustre que « les relations ethniques structurent les chances de vie des individus, infléchissent leur appartenance de classe, conditionnent leurs pratiques quotidiennes et façonnent leur identité »⁴.

Avec le terme d'ethnicité⁵, les chercheurs font face à un concept qui émerge d'abord dans le contexte nord-américain de la contestation radicale du melting-pot sous la pression des mouvements noirs (le « Black power »), de l'affirmation de « l'amérindianité » (le « Red power ») ainsi que de ces

¹ : M. WEBER, Economie et société, Plon, 1921.

² : P. J. SIMON, « Propositions pour un lexique des mots clés dans le domaine des études relationnelles », Pluriel, n°4, 1975.

³ : D. JUTEAU, L'ethnicité et ses frontières, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 157.

⁴ : D. JUTEAU, L'ethnicité et ses frontières, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 9.

⁵ : Ce serait l'anthropologue W. LLOYD WARNER, dans The Social Life of a Modern Community, qui le premier, en 1941, aurait utilisé le mot d'ethnicity. Ce néologisme a fait son apparition dans le Webster's New International Dictionary en 1961 après que D. RIESMAN (1953) ou encore I. WALLERSTEIN (1960) l'aient repris dans leurs analyses. Tandis que l'ouvrage de N. GLAZER et D. MOYNIHAN, Ethnicity. Theory and Experience publié en 1975, tend à imposer le concept dans la sociologie américaine, une revue intitulée Ethnicity est fondée en 1974.

américains d'origine étrangère européennes (Irlandais, Italiens, Polonais ou Allemands) qui se redécouvrent soudain une filiation à des ancêtres communs, nés à des milliers de kilomètres.

L'ouvrage rappelle que si la sociologie, d'inspiration marxiste, avait prédit la disparition des phénomènes ethniques sous l'effet de l'action de l'uniformisation de la société post-industrielle, les dominants n'y ont, la plupart du temps, ni appartenance sexuelle, ni appartenance ethnique. Il souligne également que, du côté des fonctionnalistes, « tout se passe comme si chacun naissait avec une ethnicité le liant inévitablement aux personnes qui la partagent »⁶.

D. JUTEAU montre que l'attitude des sociologues à l'égard de la notion d'ethnicité est influencée par la place que leurs sociétés occupent dans le système-monde. D. JUTEAU souligne ainsi que les sociologues des anciens empires coloniaux lui sont allergiques en raison surtout des résonnances racialistes et naturalistes du XIX^e siècle. Convaincue que l'ethnicité, comme vestige d'un monde prémoderne hors du champ de la civilisation, responsable de multiples horreurs, doit être aboli, la plupart des sociologues, pendant longtemps ne chercheront pas à le théoriser et pencheront, pour l'auteur, pour une conception assimilationniste de la vie en société. L'ouvrage est d'une grande force quand il souligne que ce ne sont plus seulement les groupes placés en situation de minorité (immigrants, populations régionales ou périphériques...) qui sont aujourd'hui considérés comme ethniques, mais également les groupes dominants qui possèdent un statut social élevé (Wasp ou Yankees sont aussi sujets aux identifications « ethniques » !). On ne naît donc pas ethnique, on le devient ; partout et de tous temps. En entreprise, par exemple, ce n'est plus seulement la figure de l'immigré ouvrier, déraciné à Billancourt, celle de marginaux censés demeurés au stade de la *Gemeinschaft*, qui alimentent la totalité des recherches sur l'identification ethnique mais de plus en plus les manipulations de l'identité, entre tradition et modernité, de cadres supérieurs mobiles ou de diplomates d'organisations transnationales.

Au cœur de ses réflexions sur l'ethnicité, D. JUTEAU démontre comment la socialisation des êtres humains est inséparable des rapports de sexe. L'auteur a de très belles pages sur l'humanisation des nouveaux-nés qui renvoie au travail domestique des femmes (et des nouveaux-pères) dans une société qui a tendance à réduire la production des moyens d'existence à la sphère économique (celle des hommes). En insistant sur le fait que « servir du café au lait et des croissants plutôt que des toasts ou des bagels, c'est de la culture (...) ; enseigner à l'enfant comment manger, avec des ustensiles, avec des baguettes, avec ses doigts, c'est culturel »⁷, D. JUTEAU place la famille comme premier réseau ethnique auquel on appartient. Elle souligne aussi que cette supériorité morale, que l'on dit être naturelle à l'homme, n'est que le long résultat de la civilisation qui l'élève au dessus des autres animaux par un grand et puissant mobile (J. ITARD, 1964). En rattachant ainsi l'ethnicité à ce qu'il y a d'humain en nous, à ce travail (occulté) des femmes qui sert « à inscrire tant les pratiques que les identités ethniques dans nos corps et dans nos esprits »⁸, D. JUTEAU montre que l'être humain n'a pas de nature, il a, il est une histoire. Dans un style clair et élégant, l'auteur éclaire, au final, la grande force de mobilisation de l'ethnicité et recuse, par l'exemple, la conception « d'une ethnicité fixée en nous dès avant la naissance par les liens du sang ».

En se demandant dans quelle mesure la place des femmes dans les rapports sociaux de sexe engendre une relation particulière à la (re) production de l'ethnicité, D. JUTEAU éclaire les structures du patriarcat et tend à démontrer que la catégorie « femmes » n'est ni enracinée dans un ensemble de catégories sexuelles transculturelles figées, ni inscrite dans la Nature.

L'un des intérêts majeurs de l'ouvrage de D. JUTEAU est ainsi d'offrir une définition pluridimensionnelle du concept d'ethnicité.

Pour D. JUTEAU, ce n'est pas parce que la notion de race appliquée à l'espèce humaine est hasardeuse⁹ qu'il faudrait se priver de l'étude de l'apparence physique et des éléments corporels dans les différences inter-ethniques. Dans une première acception, que l'on qualifiera d'objectiviste ou de structurelle, l'ethnicité peut être appréhendée à l'aide d'un certain nombre de traits repérables empiriquement : la langue, le patronyme, l'apparence physique (le vêtement, la manière de se couvrir la tête, de se chausser, ce qui relève de la parure comme la coupe des cheveux, les tatouages, le maquillage...), le « phénotype », la religion, l'origine commune que celle-ci soit liée verticalement

⁶ : D. JUTEAU, *L'ethnicité et ses frontières*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 13.

⁷ : D. JUTEAU, *L'ethnicité et ses frontières*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 93.

⁸ : D. JUTEAU, *L'ethnicité et ses frontières*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 187.

⁹ : C. GUILLAUMIN, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Mouton, 1972.

dans l'ordre des lignages (les générations précédentes) ou horizontalement dans l'ordre de la fratrie et du cousinage (les générations contemporaines).

Dans une seconde perspective, subjectiviste ou phénoménologique, l'ethnicité serait un sentiment d'appartenance (volontaire) à une collectivité choisie, réelle ou putative, fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou des deux, peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement (M. WEBER, 1921). Le groupe ethnique, par construction, s'apparente à un système de relations sociales dont on ne peut définir, une fois pour toutes, le contenu par l'addition d'un certain nombre de traits. Un catalan, un breton ou un haïtien ce serait avant tout quelqu'un qui se sent un lien particulier avec un lieu du monde dont il éprouve la nostalgie et qui n'a pas d'équivalent du point de vue des souvenirs et de l'affectivité.

En réalité, D. JUTEAU conclue que l'ethnicité présente, comme tous les phénomènes sociaux, un double rapport, à la fois objectif et subjectif, rendu plus saillant aujourd'hui avec la multiplication des situations de contact avec d'autres groupes ethniques.

N. ELIAS, dans la Société de cour, nous avait d'ailleurs appris que lorsqu'on appréhende une collectivité ethnique, il convient de l'étudier de l'extérieur, à la troisième personne, mais aussi d'écouter ses membres en parler à la première personne dans une perspective compréhensive. L'être humain ne peut être découpé en deux parties : une face purement biologique, nature réduite à l'animalité, et l'autre, proprement humaine, qui serait culture et socialité. Les perceptions subjectives se cristallisent toujours autour de traits objectifs qui deviennent des critères d'inclusion ou d'exclusion pour les acteurs sociaux.

Dans cette perspective, les frontières ethniques ne sont pas un donné, mais sont l'objet d'un processus de construction dans lequel les facteurs psychologiques et les différences culturelles (intérêts non matériels, « idéels » car renvoyant à la réalisation de certaines valeurs) s'agencent en système, viennent s'ajouter au poids des intérêts matériels (renvoyant aux inégalités réelles, économiques, politiques et sociales).

En ce sens, « ce ne sont pas les habitudes divergentes en soi qui entraînent l'éclosion d'une communauté de relations sociales, mais le fait que le « sens » subjectif de la coutume (Sitte) ne soit pas compris »¹⁰. A ce chapitre, fortement inspiré des travaux de M. WEBER¹¹, l'honneur ethnique (Ständisch), occupe une place centrale et permet au groupe de se définir comme tel qu'en fonction de son rapport (inégal) d'opposition (consciente) avec l'autre. D. JUTEAU donne l'exemple de la condition des poor white trash, les Blancs des Etats du sud des Etats-Unis qui menaient souvent une vie misérable, qui étaient les authentiques relais de l'antipathie raciale parce que leur « honneur social » dépendait du déclassement des populations noires. Ce qui les liait c'était moins une culture commune (puisqu'elle pouvait varier selon les classes), mais bien l'honneur ethnique, qui cimentait l'affinité sociale et permettait de se nommer.

A l'heure du débat sur la Corse, où l'on s'interroge pour savoir si la Nation ne serait pas, au final, qu'un gros groupe ethnique, l'ouvrage de D. JUTEAU s'avère très utile pour avancer des arguments contraires.

A l'heure de l'enlisement du conflit israélo-arabe, l'ouvrage l'est tout autant pour cerner les processus historiques qui engendrent toute communauté de tradition culturelle. Comment s'organise, du point de vue juridique, la protection des droits des minoritaires ? L'ouvrage y répond. « Ce qui fonde la communalisation ethnique, ce n'est pas l'ethnicité mais le refus de la part des dominants de leur propre ethnicité et de celles des autres » rappelle D. JUTEAU. La fondation identitaire puise toujours ses sources dans la fabrication de l'étranger. En ce sens, la culture est une conséquence de l'ethnicité et moins un élément de définition de cette dernière (M. MARTINIELLO, 1995).

Les travaux de recherche de D. JUTEAU éclairent comment le sentiment d'appartenance à un groupe amène trop souvent le sujet à minimiser les différences d'avec ses pairs pour exagérer celles par rapport à des individus issus d'autres groupes. En cela, la domination et la violence engendrent toujours une vision statique de l'identité fondée sur la généalogie et l'ascendance. A lire l'ouvrage de D. JUTEAU, on en vient à conclure que le plus souvent, quand les hommes se rapprochent, ils se recentrent en leurs différences et leur entretien volontaire. L'affaiblissement objectif des différences culturelles, en raison de la perte de la langue originelle, de la conversion religieuse ou du renforcement des mariages interethniques, nourrit une sorte d'intensification des identifications ethniques. Au cœur

¹⁰ : D. JUTEAU, L'ethnicité et ses frontières, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 34.

¹¹ : M. WEBER, Economie et société, Plon, 1921.

d'une société-monde en gestation, ce ne seraient pas nos différences que nous avons du mal à assumer mais plutôt nos similitudes.

Au fond, dans ce débat sur l'ethnicité, il y aura peut être toujours deux manières, pour l'individu contemporain, de se perdre, comme le rappelait le poète A. CESAIRE, par ségrégation murée dans le particulier ou par dilution dans l'universel.

Philippe PIERRE